



Communiqué de presse, le 3 mars 2023

METRO France et La Coopération Agricole un partenariat renforcé au service de la filière

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, METRO France et La Coopération Agricole ont initié une nouvelle étape de leur collaboration au service de la filière en signant une convention de partenariat ambitieuse. L'objectif est clair : soutenir les coopératives agricoles françaises et bâtir une offre de produits répondant toujours mieux aux besoins des professionnels de la restauration.

PLUS QU'UN ACCORD, UN ENGAGEMENT

Les deux structures, acteurs essentiels du secteur agro-alimentaire français, entendent ainsi optimiser le potentiel de développement que représente le marché de la restauration, fleuron de notre pays et de sa gastronomie, pour les 2 100 coopératives agricoles adhérentes de *La Coopération Agricole*, et leurs membres : soit plus de 300 000 producteurs français !

Cette démarche se veut la suite logique de la signature de *La Charte Origine France* en 2020 par 12 fédérations majeures de la filière RHD (Restauration Hors Domicile) autour de *METRO France*, parmi lesquelles *La Coopération Agricole*.



A cette occasion, Pascal PELTIER, Directeur Général de METRO France, et Dominique CHARGÉ, Président de La Coopération Agricole, ont réaffirmé la force de leur engagement et leur volonté d'aller plus loin ensemble.

« Nous avons une ambition commune avec La Coopération Agricole : agir ensemble pour permettre aux produits de nos territoires d'être plus présents dans notre belle gastronomie. Ceci répond à de vraies attentes de nos clients restaurateurs et c'est aussi une demande de nos concitoyens. Fort de notre expérience et de notre expertise dans le secteur de la restauration commerciale, et grâce au partenariat que nous sommes heureux de signer aujourd'hui, nous allons accompagner les coopératives pour mieux comprendre encore les enjeux et besoins de nos restaurateurs et y apporter ainsi la meilleure réponse. » déclare Pascal PELTIER.

« Choisir les produits coopératifs c'est choisir, de l'amont à l'aval, un approvisionnement local, sûr et traçable et des produits de qualité élaborés dans le respect de l'environnement. C'est aussi choisir un partage équitable de la valeur dans les filières et le maintien d'un tissu agroalimentaire dans les territoires. Nous nous réjouissons de ce partenariat qui donne à nos produits de la visibilité auprès des professionnels de la restauration » précise Dominique CHARGÉ.

DES MESURES CONCRETES

Afin de développer de nouveaux leviers de croissance au service des coopératives, la convention de partenariat signée le 3 mars 2023 se concentre autour de 5 axes de travail :

- **Développer les relations entre *La Coopération Agricole* et *METRO France***, via l'organisation de rencontres annuelles avec au programme : présentations des actions menées et mise en relation ;
- **Travailler à une meilleure adaptation de l'offre de produits des coopératives agricoles au marché de la restauration commerciale**, via plusieurs sessions de travail thématiques au cours de l'année incluant des professionnels de la restauration et la conduite d'opérations de visibilité ;
- **Développer les actions dans les territoires**, via la nomination de référents *METRO France* au sein des fédérations régionales de *La Coopération Agricole* et la promotion des actions mises en œuvre dans le cadre de la *Charte Origine France* ;
- **Encourager les initiatives vertueuses des coopératives**, via davantage de valorisation et de promotion des actions durables et labels portés par *La Coopération Agricole* ;
- **Encourager la mise en œuvre d'un cadre de relations commerciales favorables** entre *METRO France* et les adhérents de *La Coopération Agricole*.

Ensemble, METRO France et La Coopération Agricole portent une dynamique visant à fluidifier et à intensifier le dialogue et les synergies entre les différents acteurs de la filière, au service des enjeux économiques et durables du secteur. Alors que le pays doit relever le grand défi de la souveraineté alimentaire, nous sommes plus que jamais convaincus que le succès dépend de notre capacité à travailler ensemble !

A propos de *La Coopération Agricole*

La Coopération Agricole (LCA) est l'organisation professionnelle des coopératives agricoles françaises qui représente les 2 100 coopératives agricoles, agroalimentaires et agro-industrielles françaises, ainsi que leurs filiales. La Coopération Agricole a pour mission de promouvoir le modèle coopératif en valorisant son savoir-faire, son ancrage territorial et son empreinte économique. Les coopératives agricoles partagent un modèle de gouvernance unique selon le principe d'équité : « une personne = une voix ». Elles sont motrices dans les transitions agricoles et la souveraineté alimentaire. Plus de 3 agriculteurs sur 4 sont des membres actifs d'une coopérative. Les coopératives agricoles françaises représentent 40% du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français et commercialisent 1/3 des marques alimentaires. www.lacooperationagricole.coop

A propos de *METRO France*

METRO France est le premier fournisseur de la restauration indépendante en France. Avec 99 Halles répartis sur l'ensemble du territoire, METRO France propose à tous les restaurateurs et commerçants indépendants une offre globale alliant l'approvisionnement en produits alimentaires allant de l'ultra frais au sec, et leurs compléments en équipements et en services. Ses 9 000 collaborateurs mettent chaque jour leur expertise au service de 400 000 commerces professionnels. Avec 50 000 références, dont 10 000 en produits locaux et régionaux, et plus de 100 000 sur metro.fr, l'enseigne est la seule à proposer tous les jours la plus grande offre sur le marché, et s'engage auprès des professionnels, qu'ils soient producteurs, transformateurs, restaurateurs ou artisans, notamment avec la Charte Origine France qui, signée avec 12 Fédérations majeures de la filière RHD, valorise l'agriculture française auprès de la Restauration Indépendante. Certifié ISO 22000 pour le management de la sécurité des denrées alimentaires, METRO France intègre pleinement la Responsabilité Sociétale et Environnementale à sa stratégie en adoptant les lignes directrices de la norme ISO 26000. www.metro.fr
